

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 10 octobre 2023 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 - Ouverture de la séance
- Remise de la certification VÉLOSYMPATIQUE
- 10.02 Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03 Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure : 8340 à 8348, avenue Papineau - Lot 2 498 303 du cadastre du Québec : autoriser en cour avant une piscine, une thermopompe et un climatiseur ainsi qu'une clôture d'une hauteur maximale de 1,85 mètre au lieu de 0,90 mètre (40.06).
- 10.04 Correspondance et dépôt de documents
- 10.05 Période de questions du public
- 10.06 Période de questions des membres du conseil
- 10.07 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 10 octobre 2023.
- 10.08 Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 11 septembre 2023.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Accorder un contrat à Les revêtements Scelltech inc. pour la fourniture et l'installation de dispositifs de signalisation sur divers tronçons de rues dans l'arrondissement - Dépense totale de 175 030,29 \$, taxes incluses (contrat : 159 118,44 \$ + contingences : 15 911,84 \$) - Appel d'offres public 23-20068 - 2 soumissionnaires / Imputation à la réserve développement (159 825,98 \$, net de ristourne).
- 20.02 Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à FNX-Innov inc., pour la réalisation d'une étude hydraulique démontrant l'impact sur l'écoulement et l'étalement des crues en lien avec la construction d'un ouvrage d'aide à la protection contre les inondations à l'ouest de la rue Crevier, pour un montant de 20 574,78 \$, taxes incluses / Imputation à la réserve développement (18 787,52 \$, net de ristourne).

- 20.03** Modifier la résolution CA23 09 0241, adoptée le 11 septembre 2023, afin de remplacer le numéro d'appel d'offres public 23-10015 par 23-20015.
- 20.04** Accorder un contrat à Déneigement & Excavation M. Gauthier inc. pour le service de location d'un tracteur-chargeur compact avec opérateur(trice), pour le déneigement des sites particuliers de l'arrondissement, pour une durée de trois ans avec deux options de renouvellement d'un an - Dépense totale de 181 085,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-20152 – 4 soumissionnaires (lot 17) / Imputation à la réserve déneigement (19 842,64 \$, net de ristourne).
- 20.05** Accorder un contrat à 9115-7883 Québec inc. (Sig-Nature inc.). pour le service de location d'un tracteur-chargeur compact avec opérateur(trice), pour le déneigement des sites particuliers de l'arrondissement, pour une durée de trois ans avec deux options de renouvellement d'un an - Dépense totale de 184 304,93 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-20152 – 4 soumissionnaires (lot 16) / Imputation à la réserve déneigement (19 230,56 \$, net de ristourne).
- 20.06** Accorder un contrat de gré à gré à la firme Xylème inc. pour l'inspection post-verglas de 3015 arbres publics de rue répartis sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement pour une somme maximale de 40 067,35 \$, taxes incluses.
- 20.07** Accorder un contrat de gré à gré à Arbre NB inc. pour des travaux d'essouchement de 110 d'arbres affectés par le verglas du 5 avril 2023 - Dépense totale de 50 000 \$, taxes incluses (contrat : 46 022,45 \$ + variations des quantités : 3977,55 \$).
- 20.08** Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à AECOM consultants inc. pour la rétention de services professionnels concernant l'élaboration d'études d'impact sur la circulation et le stationnement pour l'aménagements de liens cyclables entre la station du REM Du Ruisseau et l'hôpital du Sacré-Coeur-de-Montréal, sur l'axe de la rue Meilleur entre le boulevard Crémazie et la rue Fleury Ouest ainsi que sur la rue Legendre Ouest entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Meilleur pour un montant de 70 907 \$, taxes incluses / Imputation à la réserve développement (64 747,54 \$, net de ristourne).

30 – Administration et finances

- 30.01** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 1150 \$ à différents organismes afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.02** Accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de services du conseil municipal et mandater le Service de la culture pour la prise en charge de la gestion globale du projet de mise à niveau de la Maison de la culture Ahuntsic, dans le cadre du Programme de mise à niveau des Maisons de la culture.
- 30.03** Affecter un montant approximatif de 205 682 \$, à même la réserve développement, pour financer la création d'un poste temporaire d'agent(e) de recherche, pour une période de 2 ans, à la direction des travaux publics, afin de coordonner les changements des différentes implantations du nouveau devis de collectes.
- 30.04** Autoriser le dépôt d'une demande de subvention pour le « Programme aquatique de Montréal - volet Mise aux normes 2021-2025, révision juillet 2023 » pour la mise aux normes du chalet des baigneurs du parc Henri-Julien / Autoriser le directeur de la direction performance, greffe et services administratifs à signer tout document afférent à ladite demande, le cas échéant / Confirmer la participation de l'arrondissement au budget d'immobilisation et aux frais d'exploitation.

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Dossier retiré.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°), une ordonnance afin d'installer des arrêts obligatoires sur l'avenue Berthe-Louard à l'intersection de l'avenue Roland-Milette.
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 1°), une ordonnance permettant d'établir la circulation à sens unique en direction nord sur la rue Waverly et en direction est sur la rue Saint-Simon, entre les rues De Beauharnois Ouest et de Reims.
- 40.05** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser l'implantation d'un réservoir de CO2 et de son enclos en bordure de l'élévation Nord du bâtiment commercial portant les numéros 901, 931 et 951, boulevard Crémazie Ouest - Lots 2 985 072, 2 985 073 et 2 985 074 du cadastre du Québec - Zone 1296.
- 40.06** Accorder une demande de dérogation mineure visant à autoriser en cour avant, pour l'immeuble portant les numéros 8340 à 8348, avenue Papineau, une piscine, une thermopompe et un climatiseur ainsi qu'une clôture d'une hauteur maximale de 1,85 mètre au lieu de 0,90 mètre – Lot 2 498 303 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003307622.

70 – Autres sujets

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance